



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# GT ET RÉUNIONS DSAC COMMUNICATIONS À DESTINATION DES EXPLOITANTS

# GT DSAC AdV

# GT DSAC AdV

L'analyse des vols consiste en l'usage proactif et non-punitif de l'enregistrement des données de vol afin d'améliorer la sécurité des vols.

## Rappels réglementaires :

- Exigences décrites **ORO.AOC.130** :
  - Détection des écarts avec des seuils fondés sur les procédures constructeurs et exploitants, analyse statistique de certains paramètres
  - Mise en œuvre obligatoire pour les **MTOW>27t** : inscription de l'utilisation des données au sein de la politique de la culture juste
  - Recommandation des autorités de le mettre en œuvre dès que des moyens d'enregistrement rapide (QAR) existent

L'un des objectifs de l'analyse des vols est de permettre à l'exploitant de s'assurer si ses équipages appliquent les procédures en adéquation avec son manuel d'exploitation.

L'utilisation des données issues de l'ADV doit permettre aux exploitants d'alimenter leurs systèmes de gestion de la sécurité et identifier des points d'attention à couvrir en formation des équipages.

# GT DSAC AdV

- Action de promotion de l'utilisation de l'AdV à mener par les autorités
  - Publication de guides :
    - [EOFDM](#) : ensemble complet sur l'implémentation d'un programme AdV
    - [D4S](#) : Etude collaborative Data 4 Safety lancée par l'EASA vise à identifier les risques sécurité systémique à l'échelle européenne
    - [Guide DSAC 2015](#) : Focus sur les algorithmes de détection des écarts → développer l'utilisation macro des données AdV
  - Recommandation BEA
    - Adapter les critères de détection automatiques des ANS aux SOP
    - FDM : Axe de surveillance DSAC

# GT DSAC AdV

La DSAC souhaite organiser un groupe de travail Analyse des Vols entre exploitants, autorité et fournisseur de solution AdV → Objectif Rentrée 2023

## Objectifs :

1. Promouvoir la mise en place de programme FDM chez tous les exploitants, y compris ceux pour lesquels la réglementation ne l'impose pas
2. Identifier les solutions de FDM existantes à ce jour et accompagner les exploitants pour l'implémentation de leur programme FDM « from scratch »
3. Identifier les critères pertinents à monitorer par les exploitants
4. Utiliser les données récupérées dans le cadre du FDM

# Implication des « RD »

# Implication des RD dans la veille sécurité

## ✈ Organisation des Journées RDFE par la DSAC

- Évènement semestriel se déroulant au siège de la DGAC (Farman)
- Présentation des nouveautés réglementaires, avec interprétation de la DSAC
- Présentation de la veille sécurité de la DSAC et des actualités du monde OPS
- Retour d'expérience sur la surveillance des FOI (OCV, EPN)
- Présentation de sujets d'intérêts par d'autres exploitants
  - Récemment : Formation des CRM trainer (SynRJ) ; Conception des e-learning (Transavia)
  - Prochainement : Outils de notation (mixed-EBT)
- Sessions Q&R ; débat et discussion entre les participants, avec la DSAC ou l'OCV

## ✈ Recommandation DSAC : participer à ces réunions !

# Communication à destination des exploitants

# Communications à destination des exploitants

**METEOR** : Moyen de communication privilégié par la DSAC.

Retours reçus suite à des communication METEOR n'atteignant pas leur cible (exemple de la communication présentant le GT Adv).

- Les communications sont transmises à tous les utilisateurs de l'organisme enregistrés sur METEOR
- Les procédures des exploitants devraient désigner une personne responsable de la prise en compte de ces communications (potentiellement le responsable conformité)
  
- ✓ Dispatch aux RD ou autre personnel concerné par la communication

# Questions ?

slido



# Audience Q&A Session

- ⓘ Start presenting to display the audience questions on this slide.